



# LA CÔTIÈRE DE L' AIN ET DU RHÔNE

Collection : CARNETS D'UNITÉ DE PAYSAGE // 2017 // n°11

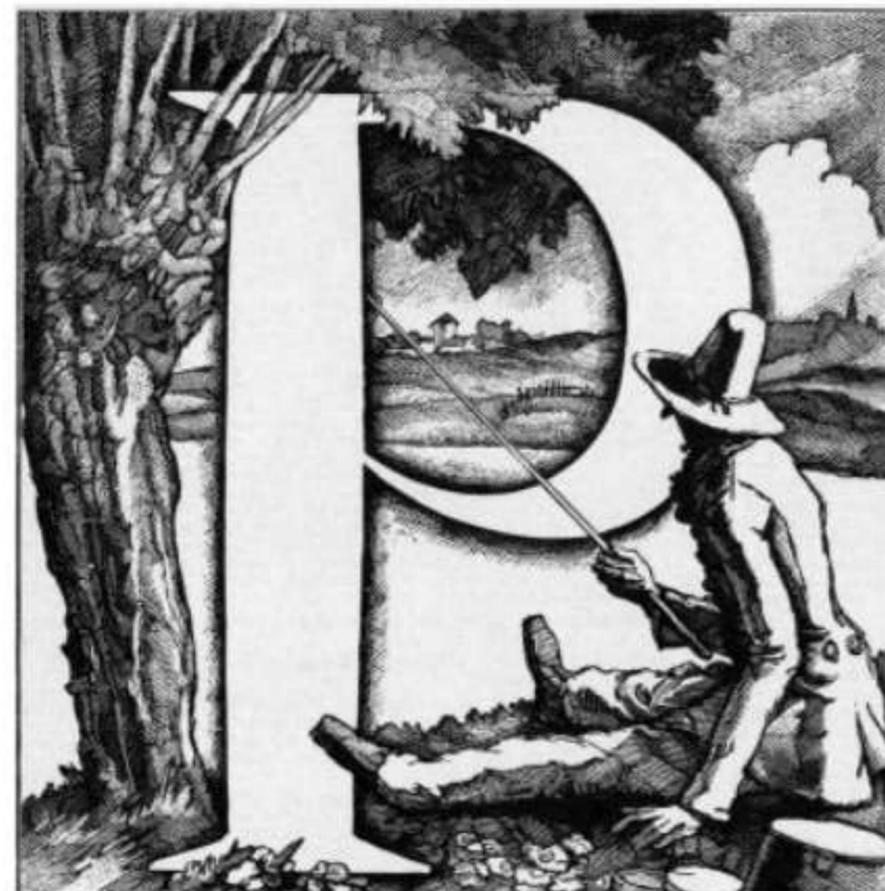


# Carnet d'unité de paysage

Ce carnet s'inscrit dans la collection *Carnet d'unité de paysage de l'Atlas des Paysages de l'Ain*. Il fait partie de la série de carnets s'intéressant aux quatre unités composant le Pays Plaine de l'Ain.

Ce carnet propose des repères pour **Connaître** le paysage de la Côtière de l'Ain et du Rhône.

Il est aussi destiné à **Agir** et à accompagner la mise en œuvre des projets locaux.



## Unité de la Côtière de l'Ain et du Rhône

Une unité de paysage est une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour les populations à l'échelle de l'aire d'étude. L'identification d'une unité de paysage s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. La définition de ces limites est un travail parfois délicat. Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

*(Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, 2015)*

Directeur de publication : Bruno LUGAZ, directeur du CAUE de l'Ain

Atlas des paysages 2017

 **CAUE** de l'**AIN**  
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

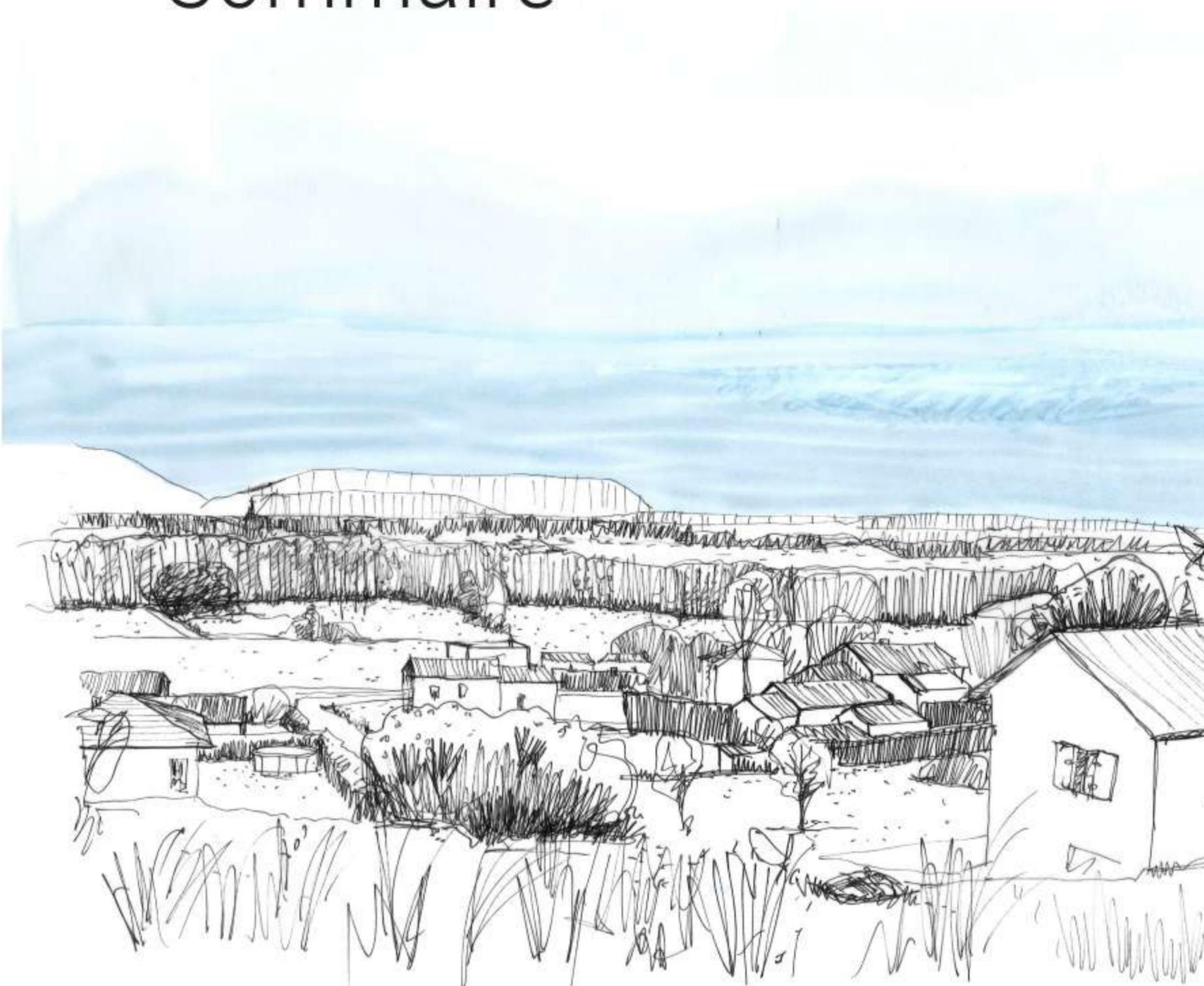
# Sommaire

## CONNAITRE

- Présentation de l'unité
- Description d'ensemble
- Les caractères de l'unité
- Traits et portrait
- Habiter le paysage : villes et villages

## AGIR

- D'hier à aujourd'hui ... et demain ?
- Objectif de qualité de paysage
- Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage



# CONNAITRE

## Présentation de l'unité - Délimitation

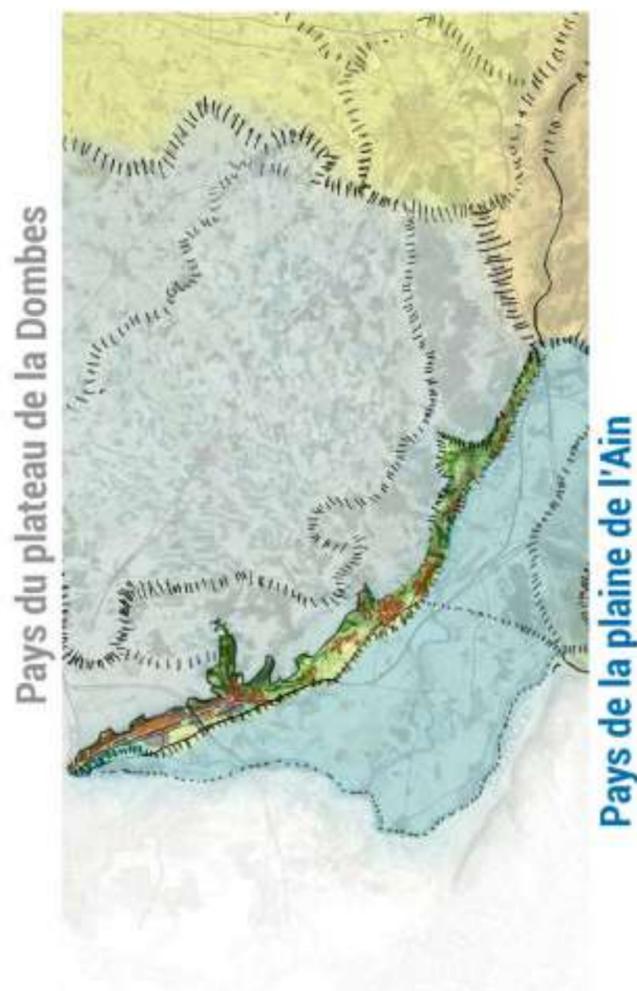
### La côtière de l'Ain et du Rhône se situe à la rencontre de 5 unités de paysage

Au nord de l'unité se dessine le plateau de la Dombes et offre un paysage ouvert, un paysage d'étangs et un paysage forestier.

A l'est, la rivière d'Ain marque la limite avec l'unité de la haute vallée de l'Ain.

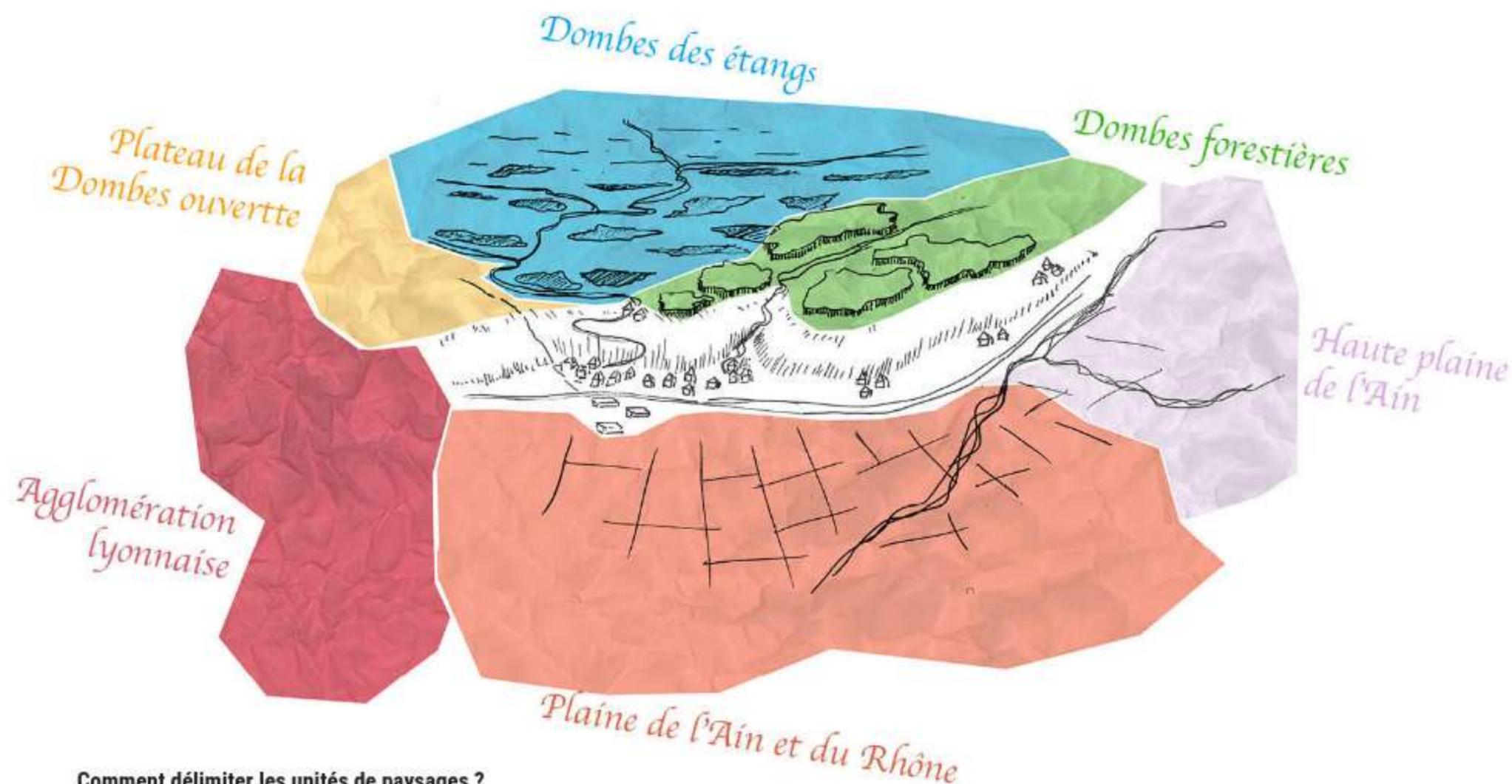
A l'ouest, l'agglomération lyonnaise se devine par la forte urbanisation qui se prolonge sur la côtière.

Au sud, les grandes étendues agricole s'ouvrent sur un paysage de plaine animé par la rivière d'Ain en son centre et bordé par le Rhône.



L'unité de la Côtière de l'Aain et du Rhône est le trait d'union entre 2 grands pays : la plaine de l'Aain et le plateau de la Dombes.

Elle est bordée par 4 unités de paysage caractérisés par une plaine alluviale et un plateau argileux.

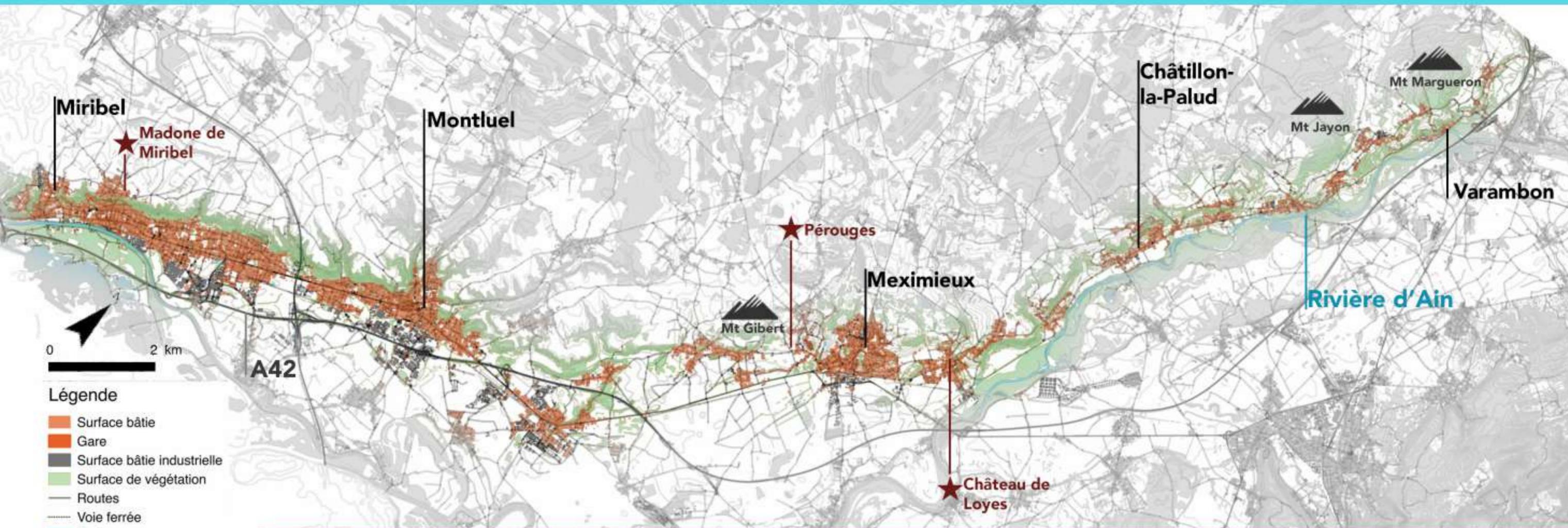


### Comment délimiter les unités de paysages ?

La position et la nature des limites font l'objet d'un travail collectif spécifique. Sur le terrain, elles apparaissent parfois de manière franche en raison d'une topographie, d'un changement géologique net ou d'usage contrasté de l'espace. Pourtant, bien souvent elles sont progressives, donnant lieu à un paysage qui mélange des caractéristiques issues de deux unités voisines. Sur le plan cartographique, la figuration des limites peut être considérée comme un artifice de représentation des paysages. Extrait *Paysages de Midi-Pyrénées - De la connaissance au projet* - URCAUE de Midi-Pyrénées - DREAL Midi-Pyrénées

# CONNAITRE

## Présentation de l'unité - carte



### Les communes ...

Druillat // Varambon //  
Priay // Villettes-sur-Ain //  
Châtillon-La-Palud // Meximieux //  
Villieu-Loyes-Mollon // Pérouges //  
Bourg-St-Christophe // Béligneux //  
Bressolles // Dagneux //  
Montluel // La Boisse //  
St-Maurice-de-Beynost // Beynost //  
Miribel // Neyron

### Les rivières ...

La rivière d'Ain // Le Bief de l'Ecotay  
Le Bief de la Fougère // Le Copan  
Le Brunetan // Le Bief Janet  
Le Gardon // Le Ruisseau de Toison  
Le Merdanson // Le Cottey  
Le Torrent des Avoux // La Sereine  
Le ruisseau de Raupande  
Le Ruisseau de Longevent

### Quelques points hauts ...

Mont Margueron (alt. 317m)  
Mont Gibert (alt. 308m)  
Mont Jayon (alt. 295m)

### Les lieux remarquables ...

La cité de Pérouges  
La Madone de Miribel  
Le Château de Loyes  
Les brotteaux de la rivière d'Ain

# CONNAITRE

## Description d'ensemble



## La Côtère de l'Ain et du Rhône

Cet « arc bandé entre Miribel et Varambon » surplombe la « Haute Plaine de l'Ain » en amont, avant que la rivière rejoigne le Rhône en limite sud de la « Plaine de l'Ain et du Rhône », en contact au sud-ouest avec la Métropole lyonnaise. La Côtère de l'Ain présente un puissant talus, découpé d'assez nombreux talwegs. Ils entaillent le rebord du plateau de la Dombes dont la couverture morainique est le témoignage le plus marquant de l'avancée du glacier du Rhône dans la région.

En raison d'une exposition générale très favorable, et de l'existence d'un substrat aride de cailloutis tertiaires et quaternaires, cette Côtère méridionale de la Dombes abritait autrefois de nombreuses stations remarquables de plantes méditerranéennes parvenant ici en limite de leur aire de répartition, généralement associées à des espaces ouverts (Chêne vert, Ciste à feuilles de sauge...). Elles ont suivi l'évolution du paysage local depuis un siècle, marquée notamment par l'extension spontanée des surfaces boisées. Les vestiges de l'âge d'or de la vigne ont disparu, laissant la place à la forêt, même si la présence d'acacias indique son ancienne utilisation comme piquets de vigne et que des projets « viticoles » refont surface en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

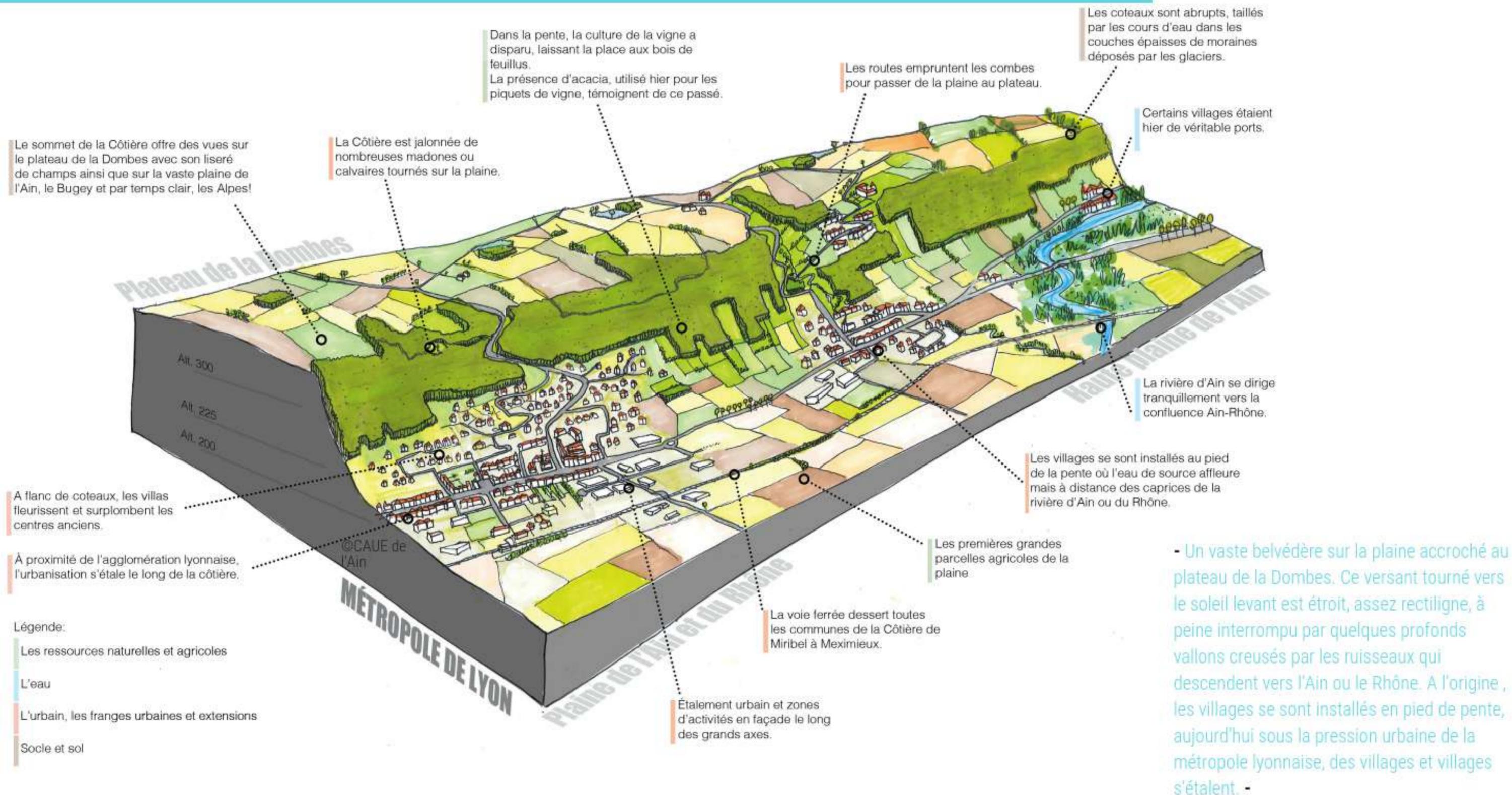
Au sommet de la Côtère, la vue s'ouvre vers le plateau sur le liseré des champs et des cultures maraîchères mais aussi vers les grandes étendues agricoles de la plaine ponctuées d'implantations industrielles.

Les noyaux anciens des villes et villages sont situés au pied de la côtère (parfois auprès d'un cours d'eau : la Sereine, le Cotey...). L'implantation a pu aussi se faire sur des terrasses ou à mi-pente pour échapper aux caprices de l'Ain ou du Rhône. La Côtère, autrefois longée par une voie romaine, est desservie d'ouest en est par des petites routes qui longent combes et creux des talwegs. La route départementale et la voie ferrée reliant Lyon à Ambérieu longent la Côtère.

# CONNAITRE

## Les caractères de l'unité

# La Côtère de l'Ain et du Rhône



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Pérouges et sa silhouette singulière. La cité médiévale qui domine la plaine.



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - La ctiere est longee par les infrastructures routires et ferroviaires et ponctue de villes et villages.



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Les infrastructures de transport franchissent la ctière liant le plateau de la Dombes et la plaine de l'Ain.



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - De nombreuses industries et surfaces commerciales s'emparent de la plaine.



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - En allant vers le Nord, l'élevage et quelques vignes, sont le témoin du passé très agricole de la côtière.



# CONNAITRE

**Traits et portrait** - Le coteau densément boisé laisse entrevoir la silhouette du village installé en pied de pente.



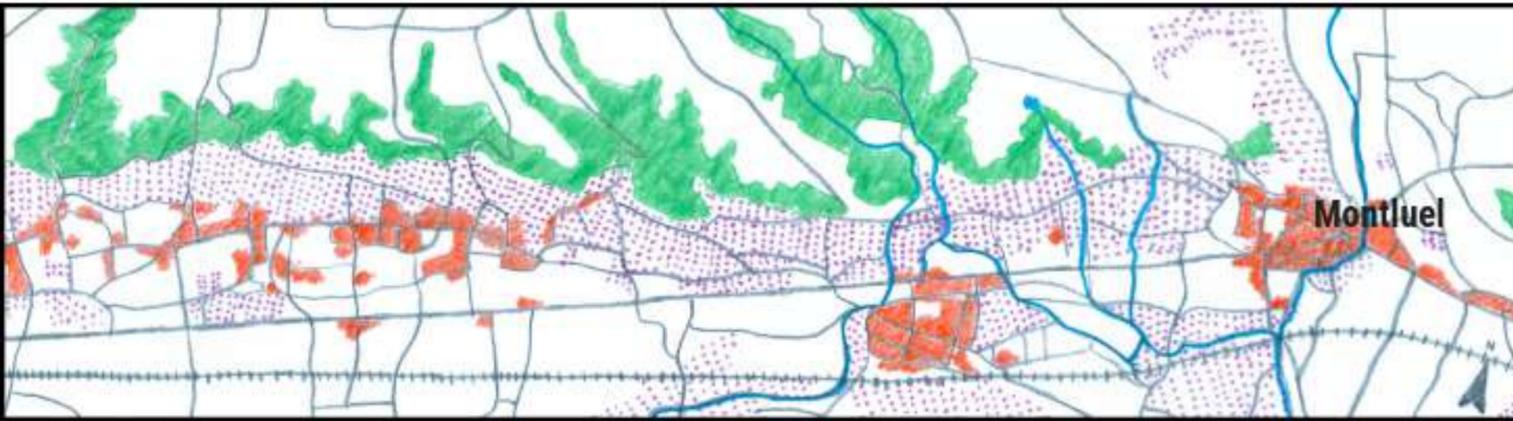
# Évolution du tissu urbain

## Légende

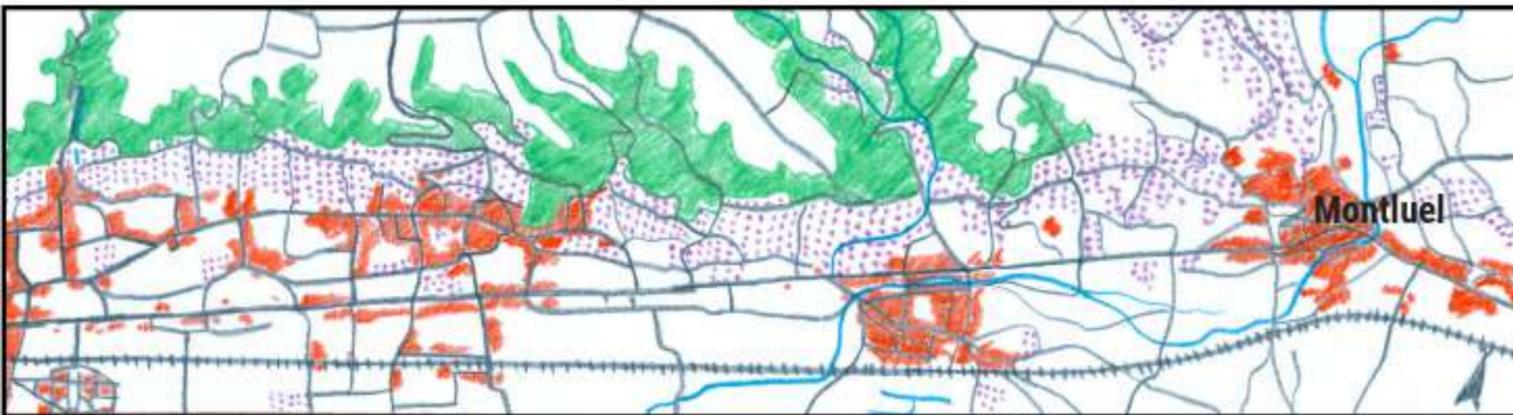
-  Surface de vignes et vergers
-  Infrastructure de transport
-  Surface bâtie (rouge), industries (orange) et projets (jaune)
-  Surface de forêt
-  Les rivières

Le tissu urbain s'est développé de manière linéaire le long de la côtière, au détriment des parcelles de vigne aujourd'hui remplacées par les forêts sur les hauteurs.

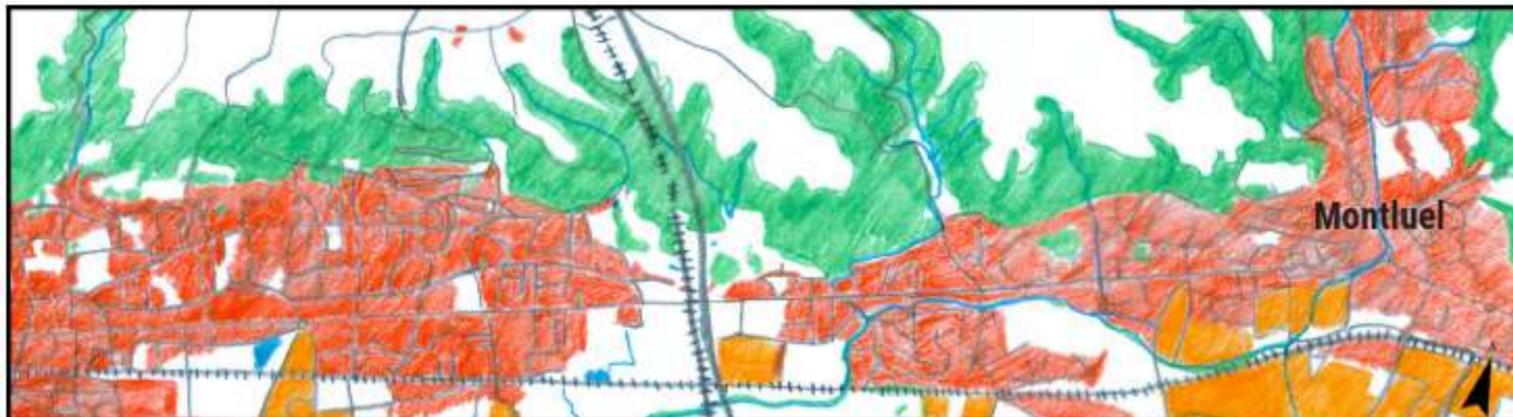
[Découvrir l'évolution du foncier sur le département et par commune \(Cerema\)](#)



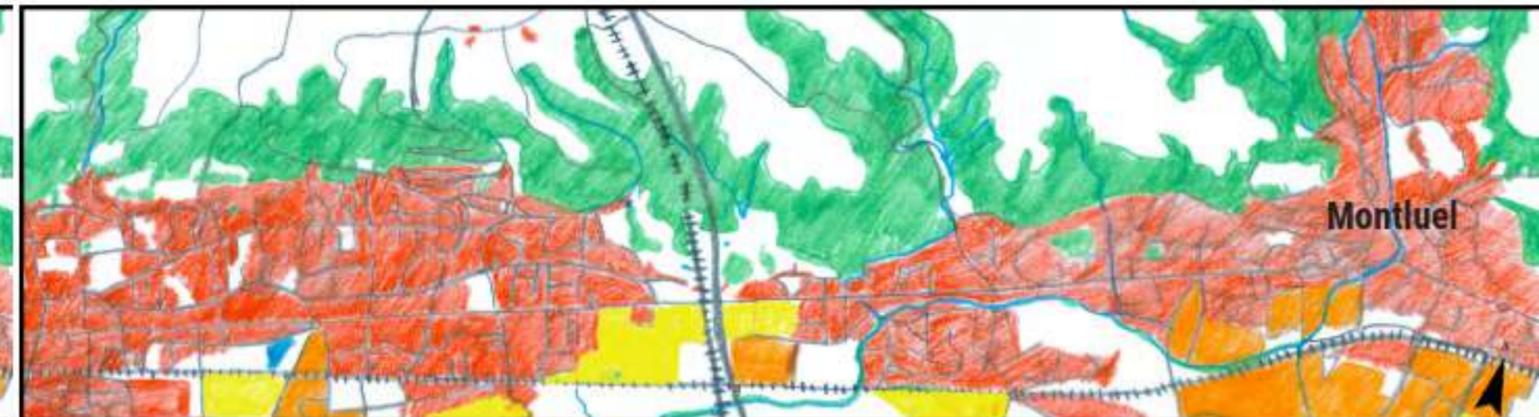
Etat Major (1818-1835)



IGN (1950)



IGN (Géoportail 2015)



Projection 2050 (IGN 2015 et projets SCoT BUCOPA 2016)



## AGIR

**D'hier à aujourd'hui ... et demain? -**

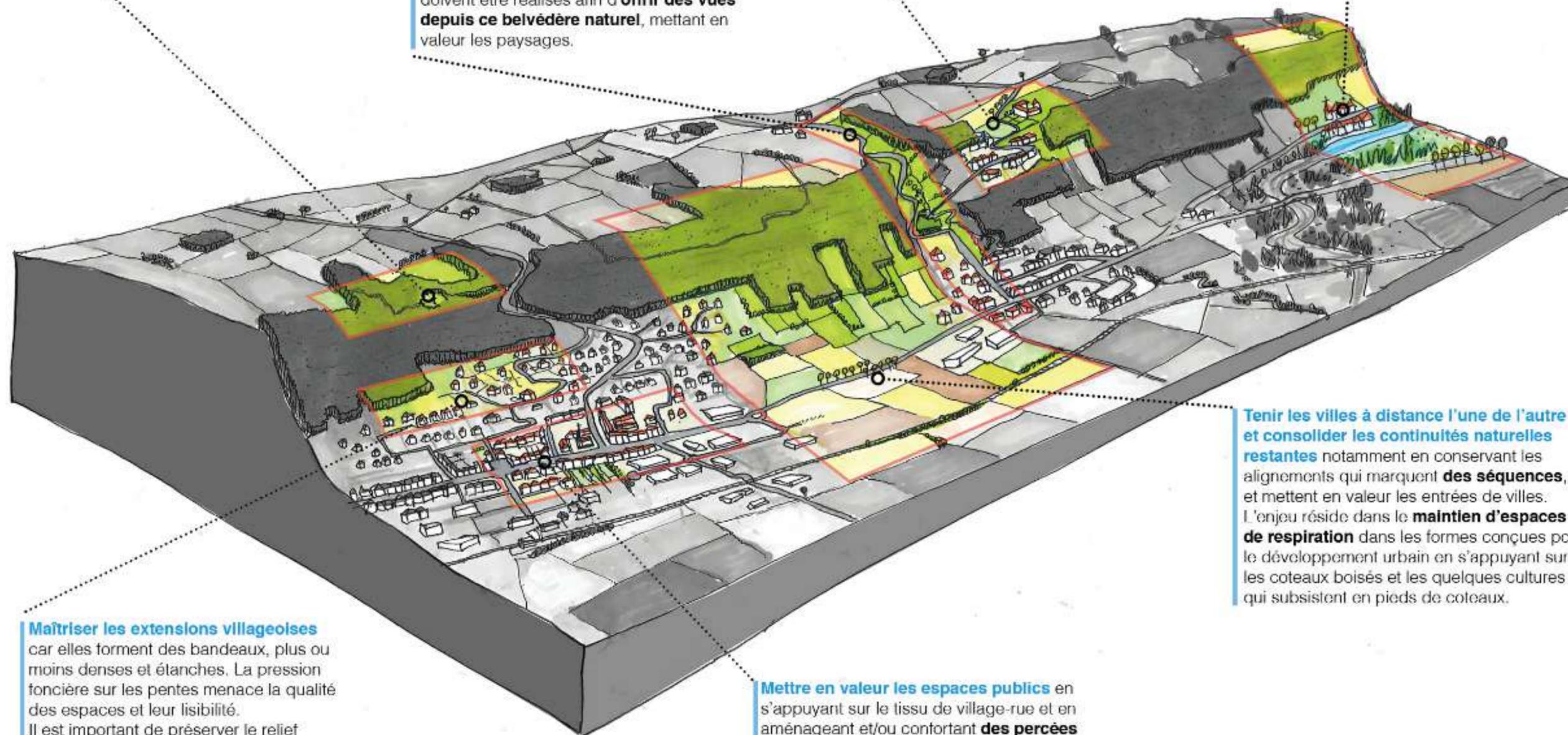
Regarder en arrière pour orienter nos actions à venir

**Mettre en valeur le patrimoine ancien isolé**, comme les madones et les croix, qui sont installées en **belvédère** et qui **offrent de nombreux points de vue sur le paysage**.

**Valoriser les itinéraires routiers et pédestres** qui serpentent dans les talwegs. Les routes et chemins sont les meilleurs intermédiaires entre les paysages et le spectateur, car ils permettent de maintenir des **continuités physiques** entre plaine et plateau. Mais des aménagements (stationnements,...) doivent être réalisés afin d'**offrir des vues depuis ce belvédère naturel**, mettant en valeur les paysages.

**Mettre en valeur le tissu ancien de bord de plateau** en respectant la forme urbaine ancienne. Il est nécessaire de **maintenir les parcelles agricoles qui forment des écrans aux abords des villages** et qui permettent à la vue de s'emparer du plateau comme de la plaine.

**Remettre l'Ain au cœur des projets** d'aménagement en créant des **percées/vues** et un **contact direct avec la rivière**.



**Maîtriser les extensions villageoises** car elles forment des bandeaux, plus ou moins denses et étanches. La pression foncière sur les pentes menace la qualité des espaces et leur lisibilité. Il est important de préserver le relief et les boisements ; ainsi proposer une densification maîtrisée **s'insérant harmonieusement dans la pente, préservant des ouvertures, des échappées visuelles et évitant la banalisation de ce paysage**.

**Mettre en valeur les espaces publics** en s'appuyant sur le tissu de village-rue et en aménageant et/ou confortant **des percées perpendiculaires** viaires. Ces ouvertures, tant visuelles que physiques, décroissent ce réseau urbain dense en pied de coteau et réveillent l'intérêt de la proximité entre la plaine et le plateau.

**Tenir les villes à distance l'une de l'autre et consolider les continuités naturelles restantes** notamment en conservant les alignements qui marquent **des séquences**, et mettent en valeur les entrées de villes. L'enjeu réside dans le **maintien d'espaces de respiration** dans les formes conçues pour le développement urbain en s'appuyant sur les coteaux boisés et les quelques cultures qui subsistent en pieds de coteaux.

Un **objectif de qualité de paysage** désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. *Source : Convention européenne du paysage*

## AGIR

Objectif de qualité de paysage pour cette unité

**- Ménager des percées entre plaine et plateau -**

# Quand les élus prennent le parti du paysage dans les projets

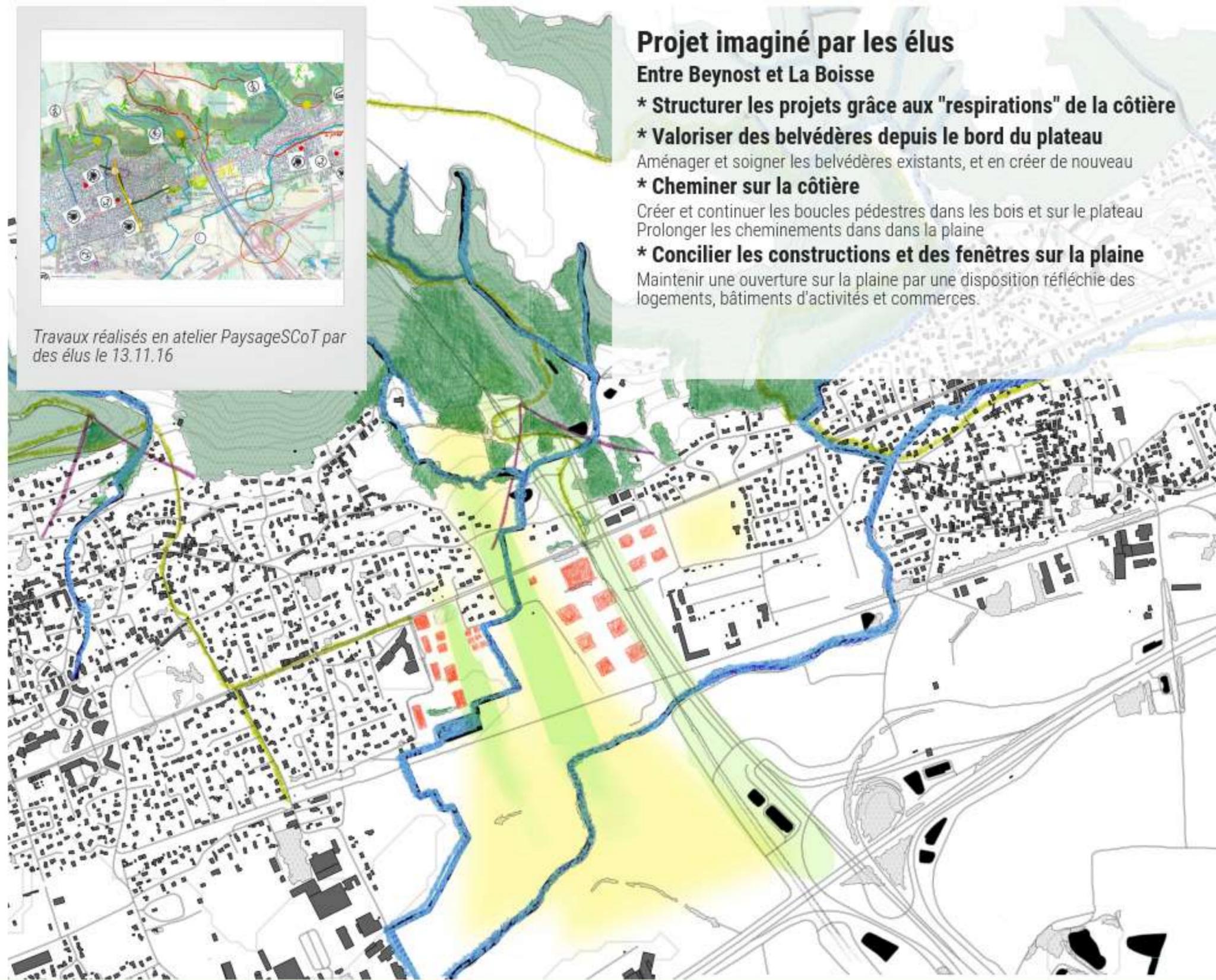
Dans le cadre de l'élaboration du SCoT BUgey COtière Plaine de l'Ain, le syndicat mixte a souhaité **forger une stratégie de projet grâce aux paysages.**

Pour faire suite à la première étape de "RandoSCoT" (visites de terrain), **un atelier PaysageSCoT** (groupe d'élus travaillant sur table autour des objectifs de qualité de paysage) a été organisé pour **initier un mouvement collectif et participatif** autour de ce sujet sur le territoire BUCOPA.

Il en est ressorti, à la suite de plusieurs exercices, des plans de paysage (synthétisés ici) répondant à l'objectif de qualité de l'unité de paysage de la Côtière de l'Ain et du Rhône.



Travaux réalisés en atelier PaysageSCoT par des élus le 13.11.16



## Projet imaginé par les élus

Entre Beynost et La Boisse

- \* **Structurer les projets grâce aux "respirations" de la côtière**
- \* **Valoriser des belvédères depuis le bord du plateau**
- \* **Cheminer sur la côtière**

Aménager et soigner les belvédères existants, et en créer de nouveau  
Créer et continuer les boucles pédestres dans les bois et sur le plateau  
Prolonger les cheminements dans la plaine

- \* **Concilier les constructions et des fenêtres sur la plaine**

Maintenir une ouverture sur la plaine par une disposition réfléchie des logements, bâtiments d'activités et commerces.



### - Le rêve des élus pour l'unité -

"Préserver les respirations qui permettent l'articulation entre le plateau et la plaine, en éclaircissant la côtière boisée et en prolongeant ces ouvertures dans les futurs projets."

## AGIR

Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage

- **Ménager des percées entre plaine et plateau** -

Crédits photos : sauf mentions contraires, © CAUE de l'Ain  
Remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage de l'Atlas des PAYSages de l'Ain.



CAUE de l'Ain

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

Maison de l'Habitat

34, rue Général Delestraint  
01000 Bourg-en-Bresse

[www.caue01.org](http://www.caue01.org)

[www.atlasdespaysagesdelain.com](http://www.atlasdespaysagesdelain.com)



Le CAUE de l'Ain est une association soutenue par le Département